



La consommation d'alcool : qu'en pense la population du Québec?

RAPPORT DE RECHERCHE



La consommation d'alcool : qu'en pense la population du Québec?

RAPPORT DE RECHERCHE

Direction du développement des individus et des communautés

Octobre 2020



AUTEURS

Caroline D. Bergeron, conseillère scientifique spécialisée Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

Camille Tremblay-Antoine, étudiante au doctorat Yannick Dufresne, professeur adjoint Chaire de leadership en enseignement des sciences sociales numériques Université Laval

Réal Morin, médecin-conseil Vice-présidence aux affaires scientifiques Institut national de santé publique du Québec

Nicole April, médecin-conseil Véronique Leclair, conseillère scientifique Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

Adrien Cloutier, étudiant à la maîtrise
Marc-Antoine Rancourt, étudiant à la maîtrise
Nadjim Fréchet, étudiant au doctorat
William Poirier, étudiant à la maîtrise
Catherine Ouellet, étudiante au doctorat
Chaire de leadership en enseignement des sciences sociales numériques
Université Laval

RÉVISEURS

Ariane Bélanger-Gravel, professeure agrégée Département d'information et de communication Université Laval

Denis Hamel, coordonnateur scientifique et statisticien Bureau d'information et d'études en santé des populations Institut national de santé publique du Québec

Catherine Paradis, analyste principale en recherche et politiques Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances

MISE EN PAGE

Marie-Cloé Lépine, agente administrative Direction du développement des individus et des communautés Institut national de santé publique du Québec

FINANCEMENT

Ce projet a été réalisé grâce au financement du Programme sur l'usage et les dépendances aux substances (PUDS) qui est administré au Québec par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : http://www.inspq.qc.ca.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 2° trimestre 2021 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN: 978-2-550-89150-5 (PDF)

ı

Comité consultatif

- Émilie Dansereau-Trahan, agente de planification, programmation et recherche,
 Direction de santé publique de la Montérégie
- Quentin De Dorlodot, étudiant au baccalauréat en génie industriel, Université Laval
- Vincent Fournier, professeur agrégé, Chaire de relations publiques et communication marketing, Université du Québec à Montréal
- Éliane Gagnon, fondatrice, Soberlab
- Annie Gauthier, conseillère scientifique spécialisée, Institut national de santé publique du Québec
- Catherine Paradis, analyste principale en recherche et politiques,
 Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances
- Marc-Patrick Roy, Fédération des comités de parents du Québec
- Hubert Sacy, directeur général, Éduc'alcool
- Josiane Stratis, auteure

Table des matières

List	e des	tableau	х	V
List	e des	figures		VII
List	e des	sigles e	et acronymes	IX
Fait	s sailla	ants		1
1	Intro	duction		3
	1.1	Probléi	matique	3
	1.2	Mesure	es de prévention efficaces	3
	1.3	Objecti	f	4
2	Méth	ode		5
	2.1	Identifi	cation des thèmes du sondage	5
	2.2	Élabora	ation du questionnaire	5
	2.3		tution de l'échantillon et collecte des données	
	2.4	Consid	érations éthiques	6
	2.5		e des données	
3	Résu	itats		7
_	3.1	Portrai	t sociodémographique	7
	3.2		ices entourant la consommation d'alcool	
		3.2.1	Motivations et attentes vis-à-vis la consommation d'alcool	8
		3.2.2	Connaissances sur la consommation d'alcool	10
		3.2.3	Normes perçues de la consommation d'alcool	
	3.3		ns sur les politiques d'encadrement de la vente d'alcool	
		3.3.1	Heures de vente et lieux de consommation	
		3.3.2	Affichage d'information et publicité	
		3.3.3	Prix de vente des boissons alcoolisées	
		3.3.4	Alcool au volant	
4	Discu			
5				
•	exe 1		rences selon les variables sociodémographiques	
Ann	exe 2	•	rience visant à évaluer l'opinion des répondants sur les caractéristiques personnes les plus susceptibles d'avoir une consommation abusive	
			ool	35

Liste des tableaux

Tableau 1	Caractéristiques des répondants du sondage (avant pondération)	7
Tableau 2	Attentes vis-à-vis de la consommation d'alcool	
Tableau 3	Connaissances sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé	10
Tableau 4	Opinions face aux recommandations de consommation d'alcool à faible risque	12
Tableau 5	Normes perçues de la consommation d'alcool	13
Tableau 6	Normes perçues de la consommation d'alcool chez les personnes mineures	14
Tableau 7	Règlementation sur les heures de vente et les lieux de consommation	15
Tableau 8	Affichage d'information et publicité	16
Tableau 9	Prix de vente de l'alcool	17
Tableau 10	Mesure sur l'alcool au volant	18

Liste des figures

Figure 1	Distribution de l'échelle sur les attentes vis-à-vis de la consommation (n = 1300)	<u>e</u>
Figure 2	Distribution de l'échelle sur la croyance d'effets bénéfiques pour la santé de la consommation modérée d'alcool (n = 1 494)	11
Figure 3	Distribution de l'échelle sur les normes perçues entourant la consommation d'alcool chez les personnes mineures (n = 1 617)	14
Figure 4	Distribution de l'échelle sur la règlementation concernant les heures de vente et les lieux de consommation d'alcool (n = 1 510)	15
Figure 5	Opinions sur l'affichage d'information et la publicité (n = 1 689)	16
Figure 6	Opinions sur les prix (n = 1 686)	17
Figure 7	Distribution de la mesure sur l'alcool au volant (n = 1 690)	18

Liste des sigles et acronymes

CIUSSS Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

CLESSN Chaire de leadership en enseignement des sciences sociales numériques

ESCC Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

INSPQ Institut national de santé publique du Québec

MSSS Ministère de la Santé et des Services sociaux

PUDS Programme sur l'usage et les dépendances aux substances

Faits saillants

À partir de données obtenues par sondage, ce rapport analyse les croyances de la population québécoise sur divers aspects liés à la consommation d'alcool ainsi que leur opinion sur certaines des mesures règlementaires encadrant la vente d'alcool au Québec.

Un échantillon de 1 691 Québécois a répondu aux questions du sondage. De ce nombre, la majorité d'entre eux (81 %) sont des buveurs réguliers, c'est-à-dire qu'ils ont consommé de l'alcool au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois.

Les principaux résultats sont les suivants :

- Les motivations à consommer de l'alcool les plus fréquemment mentionnées ont trait à la socialisation, au goût plaisant de l'alcool et à la détente.
- La non-consommation d'alcool est généralement vue favorablement au Québec et se saouler à l'occasion n'est pas un comportement acceptable pour une majorité de Québécois (54 %).
- Les Québécois sont majoritairement défavorables à la consommation d'alcool chez les personnes mineures.
- Les Québécois (83 %) savent que la consommation d'alcool peut causer certains cancers. Ils sont également nombreux (65 %) à considérer que la consommation d'alcool est aussi dangereuse que la consommation de cannabis. Par ailleurs, quatre Québécois sur dix considèrent que l'alcool a des effets bénéfiques sur la santé.
- Alors que 55 % des Québécois trouvent que les limites de consommation d'alcool à faible risque sont adéquates, plus du tiers (37 %) sont d'avis que ces limites correspondent à des quantités d'alcool élevées.
- Les Québécois ne souhaitent pas de changement de règlements sur les heures et les lieux de vente d'alcool. Il est à noter qu'ils sont une majorité (54 %) à considérer que le prix de vente des boissons alcooliques est adéquat et peu sont favorables à l'instauration de prix minimums obligatoires.
- On observe une tendance en faveur d'un encadrement plus strict de la publicité, ainsi qu'en faveur d'affichage d'information sur les contenants de boissons alcooliques portant sur la consommation modérée d'alcool.
- Les Québécois sont très majoritairement en faveur d'un encadrement plus strict de l'alcool au volant.

Les données de cette étude serviront d'intrants dans la planification des mesures de prévention des problèmes associés à la consommation d'alcool, particulièrement celles portant sur les politiques publiques encadrant le commerce des boissons alcooliques.

1 Introduction

1.1 Problématique

La consommation d'alcool est associée à plus de 200 problèmes de santé (WHO, 2018). Elle était responsable de près de 3 millions de décès en 2016 dans le monde et se rangeait en 6° place des facteurs de risque ayant le plus d'impact sur la mortalité et l'incapacité (WHO, 2018; Griswold et collab. 2018). Selon l'étude sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada (2015-2017), la consommation d'alcool a généré des coûts s'élevant 16,6 milliards de dollars au Canada en 2017 (Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada, 2020).

Au Québec, 84 % des adultes consomment de l'alcool (Statistique Canada, 2020). On peut donc considérer que l'alcool fait partie du mode de vie des Québécois. Les problèmes associés à la consommation d'alcool sont considérés, par les autorités de santé publique au Québec et ailleurs dans le monde, comme un enjeu important de santé et de sécurité publique. Plus du quart des personnes qui boivent de l'alcool au Québec dépassent au moins une des trois limites de consommation d'alcool à faible risque (Statistique Canada, 2017). Ces limites sont les suivantes (Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2018) :

- Boire plus de 2 verres par jour chez les femmes ou 3 verres par jour chez les hommes;
- Boire plus de 10 verres par semaine chez les femmes ou 15 verres par semaine chez les hommes;
- Boire à tous les jours.

En ce qui a trait à la consommation abusive d'alcool, elle concerne également un peu plus du quart des personnes qui en boivent au Québec (Statistique Canada, 2020). La définition de consommation abusive dans les enquêtes est la suivante (Statistique Canada, 2013) :

Boire 4 verres ou plus lors d'une même occasion chez les femmes ou 5 verres ou plus chez les hommes, au moins une fois par mois dans la dernière année.

1.2 Mesures de prévention efficaces

Les moyens les plus efficaces pour diminuer la consommation d'alcool et les problèmes qui y sont associés sont les suivants :

- Des politiques publiques qui limitent l'accessibilité économique, physique et légale. On fait ici référence au prix de vente, au nombre et à la densité des points de vente, aux heures d'ouverture des commerces qui vendent de l'alcool et à l'âge minimal légal pour acheter de l'alcool;
- Des limites imposées à la publicité sur l'alcool;
- Des mesures pour dissuader la conduite avec les facultés affaiblies;
- Des interventions brèves en milieu clinique pour diminuer la consommation d'alcool des personnes qui présentent une consommation à risque (WHO, 2017).

Les mesures de prévention qui relèvent des politiques publiques doivent bénéficier d'un appui populaire suffisant pour que les autorités politiques soient enclines à adopter des lois ou des règlements en matière d'alcool (Weerasinghe et collab., 2020). Transmettre de l'information à la population n'est pas, prise isolément, une mesure efficace pour réduire la consommation d'alcool

à risque, mais elle est complémentaire aux autres mesures et elle favorise l'appui aux actions relevant des politiques publiques (Weerasinghe et collab., 2020). C'est pourquoi il importe de connaître et de comprendre les croyances et les opinions entourant la consommation d'alcool de la population québécoise.

1.3 Objectif

Ce rapport a pour but de décrire les croyances et les opinions de la population québécoise sur divers aspects liés à la consommation d'alcool et de situer dans quelle mesure elle accorde son appui à certaines politiques publiques reconnues efficaces pour réduire les problèmes associés à la consommation d'alcool.

2 Méthode

2.1 Identification des thèmes du sondage

Dans le but d'identifier des thèmes à inclure dans le sondage, trois démarches complémentaires ont été effectuées. L'INSPQ a d'abord réalisé une synthèse des connaissances sur les croyances associées à la consommation d'alcool (Leclair, Bergeron, April, Morin et Lacourse, 2020). Ensuite, la Chaire de leadership en enseignement des sciences sociales numériques de l'Université Laval a réalisé deux synthèses des connaissances. La première a documenté la portée de la littérature sur l'opinion publique en matière d'alcool au Canada. La seconde a effectué un recensement des questions posées dans des sondages ou des enquêtes portant sur l'alcool au Canada depuis 1969. Enfin, la troisième démarche a permis la constitution d'un comité consultatif, lequel a contribué à l'identification des thèmes pertinents.

2.2 Élaboration du questionnaire

Le questionnaire utilisé dans le cadre du présent sondage comprend 104 questions regroupées en cinq blocs distincts¹ :

- Le bloc 1 comprend le portrait sociodémographique et de la personnalité des répondants;
- Le bloc 2 concerne les valeurs fondamentales, telles que la confiance sociétale et l'appréhension face au cynisme, lesquelles servent à construire un indice des valeurs personnelles;
- Le bloc 3 documente les croyances entourant la consommation d'alcool. Plus spécifiquement, ce bloc mesure les connaissances des répondants, les normes perçues de même que les attentes et les motivations concernant la consommation d'alcool;
- Le bloc 4 consiste à colliger les opinions des répondants concernant certaines politiques d'encadrement de la vente d'alcool : les heures de vente et les lieux de consommation, la publicité et l'étiquetage de mises en garde, les prix de vente et le contrôle de l'alcool au volant;
- Le bloc 5 documente les comportements de consommation d'alcool des participants.

2.3 Constitution de l'échantillon et collecte des données

L'échantillon est composé de personnes de 18 ans et plus vivant au Québec et dans les provinces canadiennes. L'échantillon est tiré d'un panel Web de la firme Vox Pop Labs. Il s'agit d'un échantillon non probabiliste avec une pré-stratification dans la formation de l'échantillon, basée sur le genre, l'âge, l'éducation et la région.

Les seuils populationnels ont été pondérés avec des modèles de régression multiples. La préstratification permettait de sélectionner des participants par seuils sociodémographiques avant l'application de la pondération (Krosnick, 1999). Les résultats ont été pondérés pour être représentatifs de la population québécoise.

Le questionnaire a été conçu en français, traduit en anglais et créé dans la plateforme en ligne *Qualtrics*. La collecte de données a eu lieu du 21 novembre 2019 au 20 janvier 2020. Un total de 38 112 personnes a été sollicité et le taux de réponse a été de 18,7 %.

-

Notons que les variables de personnalité du bloc 1, ainsi que les valeurs fondamentales et le cynisme du bloc 2, ne sont pas présentés puisque les résultats sont non concluants.

2.4 Considérations éthiques

Les participants devaient fournir leur consentement avant de compléter le sondage et des mesures ont été prises pour assurer la confidentialité. L'étude a été approuvée par le comité d'éthique de la recherche « Dépendances, inégalités sociales et santé publique » du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (DIS-1920-11).

2.5 Analyse des données

Des analyses descriptives (fréquence, proportion), bivariées (chi-deux, test t de Student) et multivariées (régression linéaire multiple) ont été effectuées en utilisant le logiciel R. Le seuil de signification statistique retenu pour tous les tests a été fixé à 5 %.

Lorsque possible, des échelles ont été construites à partir de certaines questions abordant un même thème. Ces échelles permettent de dégager divers concepts latents de l'opinion publique, c'est-à-dire des concepts qui ne sont pas directement observables (Babbie, 2015; DeVellis, 2012).

3 Résultats

La présente section illustre les principaux résultats du sondage visant à décrire l'opinion de la population québécoise sur divers aspects liés à la consommation d'alcool. Les résultats présentés ci-dessous ont été pondérés pour être représentatifs de la population québécoise. Certaines données des autres provinces canadiennes sont présentées à des fins de comparaison. L'ensemble des résultats de ces analyses statistiques sont détaillés à l'annexe 1.

3.1 Portrait sociodémographique

Un échantillon de 1 691 personnes résidant au Québec et de 5 436 personnes des autres provinces a complété le sondage, pour un total de 7 127 répondants.

Les données sur les répondants québécois montrent que les femmes et les hommes sont en proportion presque égale (51 % contre 49 %), que 50 % ont entre 36 et 64 ans et que 15 % ont un revenu inférieur à 17 715 \$. La majorité (81 %) des répondants québécois sont des buveurs réguliers, c'est-à-dire qu'ils ont consommé de l'alcool au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois.

Tableau 1 Caractéristiques des répondants du sondage (avant pondération)

		Québec n = 1691	Autres provinces n = 5436
		Nombre (%)	Nombre (%)
	Femme	855 (50,9 %)	2 483 (46,2 %)
	Homme	825 (49,1 %)	2 893 (53,8 %)
Genre	Total	1 680 (100 %)	5 376 (100 %)
	Données manquantes	11	60
	18 – 35 ans	448 (27,4 %)	1 615 (31,6 %)
	36 - 64 ans	825 (50,5 %)	2 538 (48,2 %)
Âge	65 ans et plus	360 (22,1 %)	1 123 (21,2 %)
-	Total	1 633 (100 %)	5 276 (100 %)
	Données manquantes	58	160
	Secondaire complété ou moins	280 (17,3 %)	1 038 (20,6 %)
Scolarité	DEC/DEP/ technique/ CÉGEP	309 (19,0 %)	797 (15,9 %)
	Diplôme d'études universitaires (baccalauréat et plus)	1 034 (63,7 %)	3 194 (63,5 %)
	Total	1 623 (100 %)	5 029 (100 %)
	Données manquantes	68	407

Tableau 1 Caractéristiques des répondants du sondage (avant pondération) (suite)

		Québec n = 1691	Autres provinces n = 5436
		Nombre (%)	Nombre (%)
Revenu individuel après impôts	Revenu faible < 17 714 \$	233 (15,0 %)	588 (12,0 %)
	Revenu moyen 17 715 \$ – 61 199 \$	688 (44,4 %)	1 920 (39,3 %)
	Revenu élevé > 61 200 \$	629 (40,6 %)	2 377 (48,7 %)
	Total	1 550 (100 %)	4 885 (100 %)
	Données manquantes	141	551
Type de buveurs	Abstinent ou buveur occasionnel	285 (19,1 %)	932 (19,2 %)
	Buveur régulier	1 209 (80,9 %)	3 911 (80,8 %)
	Total	1 494 (100 %)	4 843 (100 %)
	Données manquantes	197	593

3.2 Croyances entourant la consommation d'alcool

Les croyances entourant la consommation d'alcool concernent les motivations, les attentes, les connaissances et les normes perçues concernant la consommation d'alcool.

3.2.1 MOTIVATIONS ET ATTENTES VIS-À-VIS LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Motivations à consommer de l'alcool

Une question ouverte du sondage (n = 1523) demandait aux Québécois de décrire les raisons pour lesquelles ils consomment de l'alcool. Les quatre mots les plus cités dans les réponses à cette question étaient : « social », « goût », « bon » et « détente ». Autrement dit, les résultats indiquent que les motivations à consommer sont le plus fréquemment liées à la socialisation, au goût plaisant de l'alcool et à la détente.

Attentes vis-à-vis la consommation d'alcool

Le tableau 2 illustre les questions qui mesurent les attentes des Québécois vis-à-vis de la consommation d'alcool.

Tableau 2 Attentes vis-à-vis de la consommation d'alcool

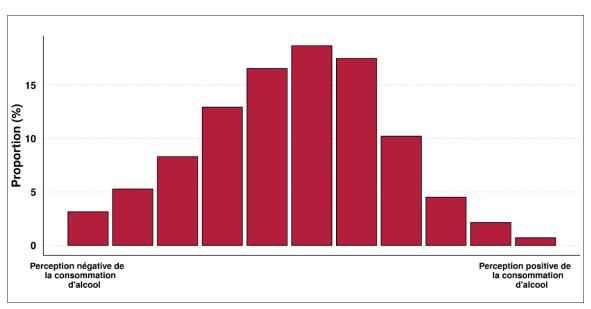
Q	Question	Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
76*	Boire de l'alcool est plaisant.	14,5 %	58,5 %	16,6 %	4,9 %	5,6 %
58*	L'alcool facilite la socialisation.	8,7 %	59,0 %	16,1 %	10,9 %	5,3 %
59*	L'alcool contribue au succès d'un événement.	3,3 %	29,0 %	25,0 %	26,2 %	16,5 %
60*	Se saouler à l'occasion est acceptable.	7,1 %	23,3 %	13,9 %	27,4 %	28,4 %
69*	Les personnes qui ne boivent pas d'alcool ont moins de plaisir dans les soirées où de l'alcool est servi.	1,7 %	12,7 %	12,7 %	34,2 %	38,7 %

^{*} Ces questions font partie de l'échelle.

Ce tableau montre que si 70 % à 75 % des Québécois sont d'avis que boire de l'alcool est plaisant et que l'alcool facilite la socialisation, 43 % ne sont pas d'accord avec l'idée que l'alcool contribue au succès d'un événement. D'ailleurs, se saouler à l'occasion n'est pas acceptable pour 56 % des Québécois. Pour près des trois quarts des Québécois, les personnes qui ne boivent pas au cours d'une soirée n'ont pas moins de plaisir.

L'échelle de mesure créée à partir des réponses aux questions du tableau 2 illustre que les Québécois sont plutôt neutres vis-à-vis de la consommation d'alcool (figure 1).

Figure 1 Distribution de l'échelle sur les attentes vis-à-vis de la consommation (n = 1300)



Une des questions du sondage était présentée sous la forme d'une expérience visant à évaluer l'opinion des répondants sur les caractéristiques des personnes les plus susceptibles d'avoir une consommation abusive d'alcool (annexe 2). Les répondants étaient donc exposés à une combinaison aléatoire de caractéristiques pouvant être associées au profil d'une personne consommant de façon abusive. Il en ressort que les Québécois identifient les personnes célibataires et les personnes déprimées comme étant les plus susceptibles de correspondre à une personne qui consomme de façon abusive. Ils identifient également les femmes comme étant moins susceptibles de correspondre à ce profil.

3.2.2 CONNAISSANCES SUR LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Connaissances des effets de la consommation d'alcool sur la santé

Le tableau 3 présente les connaissances des Québécois sur certains effets de la consommation d'alcool sur la santé.

Tableau 3 Connaissances sur les effets de la consommation d'alcool sur la santé

Q	Questions	Oui	Non			
54	Consommer de l'alcool peut causer certains cancers.	83,0 %	17,0 %			
		Plus dangereux	Aussi dangereux	Moins dangereux		
52	Il est plus dangereux de consommer de l'alcool que du cannabis.	20,7 %	64,9 %	14,5 %		
		Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
62	Un homme dont le père est alcoolique est plus enclin à développer des problèmes d'alcool.	16,2 %	53,4 %	16,8 %	10,4 %	3,2 %
51*	L'alcool consommé avec modération peut avoir des effets bénéfiques sur la santé.	7,46 %	32,8 %	33,4 %	21,3 %	5,09 %
57*	Boire avec modération est sans danger.	10,7 %	49,1 %	19,5 %	17,5 %	3,26 %
68*	Boire un verre de vin par jour est bon pour la santé.	5,39 %	26,3 %	36,0 %	24,9 %	7,40 %

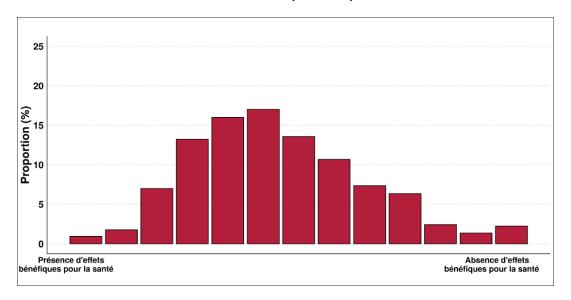
^{*} Questions faisant partie de l'échelle.

La majorité des personnes (83 %) répondent que la consommation d'alcool peut causer certains cancers. Ils sont également nombreux (65 %) à considérer que la consommation d'alcool est aussi dangereuse que la consommation de cannabis. Sur cet aspect, des différences significatives sont observées selon l'âge : les jeunes sont plus nombreux que les aînés à considérer qu'il est plus dangereux de consommer de l'alcool que du cannabis (34 % contre 13 %) (annexe 1, tableau A). Les aînés (73 %) sont plus nombreux que les jeunes (53 %) à dire que les deux substances sont aussi dangereuses l'une que l'autre (annexe 1, tableau A). Sur ce sujet, une différence significative entre les répondants québécois et ceux des autres provinces canadiennes est aussi observée : deux fois plus de résidents des autres provinces que ceux du Québec perçoivent que l'alcool est plus dangereux que le cannabis (44 % vs 21 %) (annexe 1, tableau A).

De plus, pour 60 % des Québécois, boire avec modération est considéré sans danger et 40 % sont fortement en accord ou plutôt en accord avec l'idée que l'alcool consommé avec modération a des effets bénéfiques sur la santé.

L'échelle présentée à la figure 2, construite à partir des questions 51, 57 et 68, montre que les Québécois sont davantage enclins à considérer que l'alcool a des effets bénéfiques sur la santé plutôt qu'à croire en l'absence de tels effets.

Figure 2 Distribution de l'échelle sur la croyance d'effets bénéfiques pour la santé de la consommation modérée d'alcool (n = 1 494)



Connaissances sociétales quant à la consommation d'alcool

Les résultats permettent d'évaluer certaines des connaissances sociétales des Québécois quant à la consommation d'alcool dans la population. D'une part, les répondants estiment que le cinquième des Québécois (21 %) ne boit pas du tout d'alcool. Cette estimation est légèrement supérieure au pourcentage réel (16 %) de Québécois de 18 ans et plus qui ont déclaré ne pas avoir bu d'alcool au cours des 12 derniers mois en 2017-2018 (Statistique Canada, 2020).

Les répondants du sondage croient que le tiers (33 %) des adultes consomme de l'alcool de façon abusive. Cette estimation est supérieure au pourcentage (23 %) de Québécois de 18 ans et plus qui ont déclaré, en 2017-2018 (Statistique Canada, 2020), des quantités et des fréquences de consommation d'alcool correspondant à la définition de consommation abusive (Statistique Canada, 2013).

Connaissance des recommandations de consommation à faible risque

Le tableau 4 présente les opinions des Québécois concernant les recommandations de consommation d'alcool à faible risque. Plus de la moitié de la population les trouvent adéquates, mais près de 4 personnes sur 10 (37 %) considèrent ces limites trop élevées. Cela signifie que, pour ces personnes, les limites correspondent à des quantités d'alcool plus importantes que ce qu'ils estiment être une consommation d'alcool à faible risque.

Tableau 4 Opinions face aux recommandations de consommation d'alcool à faible risque

Q	Question	Beaucoup trop élevées	Trop élevées	Adéquates	Trop basses	Beaucoup trop basses
89	Selon vous, est-ce que ces recommandations sont adéquates? Pour une consommation à faible risque, les recommandations sont de limiter la consommation d'alcool à : Au plus 10 verres par semaine pour les femmes – au plus 2 verres par jour Au plus 15 verres par semaine	5,8 %	31,4 %	55,1 %	6,4 %	1,5 %
	 Au plus 15 verres par semaine pour les hommes – au plus 3 verres par jour 					

3.2.3 NORMES PERÇUES DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Normes perçues de la consommation d'alcool chez les Québécois

Les résultats permettent de dégager certaines normes perçues entourant la consommation d'alcool dans la population québécoise.

Le tableau 5 illustre que la non-consommation d'alcool est généralement vue favorablement par les Québécois. En effet, plus de 80 % des Québécois perçoivent de manière positive les gens qui ne boivent pas. Les Québécois confient qu'ils ne seraient pas jugés négativement par leurs amis (79 %) ou des membres de leur famille (88 %) s'ils décidaient de ne pas consommer lors d'une soirée.

Tableau 5 Normes perçues de la consommation d'alcool

Q	Questions	0-20 (négatif)	21-40	41-60 (neutre)	61-80	81-100 (positif)
47	Sur une échelle de 0 à 100, comment percevez-vous les gens qui ne boivent pas? (négatif à positif)	0,8 %	3,6 %	20,5 %	25,4 %	49,6 %
		0-1 (aucun problème)	2-3	4-5-6 (neutre)	7-8	9-10 (très gros problème)
38	Quelle est votre opinion par rapport à la consommation d'alcool au travail?	7,0 %	8,5 %	14,0 %	20,0 %	50,4 %
Q		Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
67	Il est acceptable de boire un verre de vin pendant la pause du dîner.	3,0 %	23,6 %	21,7 %	32,1 %	19,7 %
43	Mes amis me jugeront négativement si je ne consomme pas d'alcool lors d'une soirée.	1,3 %	8,8 %	11,1 %	29,9 %	48,9 %
44	Ma famille me jugera négativement si je ne consomme pas d'alcool lors d'une soirée.	0,8 %	4,2 %	7,2 %	23,0 %	64,9 %
45	Je considère que la consommation d'alcool au sein de la société est problématique.	9,5 %	33,9 %	23,5 %	24,9 %	8,3 %

Les réponses à certaines questions méritent d'être examinées en fonction des variables sociodémographiques. D'abord, les Québécois sont moins nombreux que les Canadiens des autres provinces à considérer la consommation d'alcool comme problématique au sein de la société (44 % contre 67 %) (annexe 1, tableau B). Ensuite, les Québécois moins scolarisés, comparativement aux plus scolarisés, ont une perception plus favorable des non-consommateurs (77 % contre 73 %) et sont plus nombreux à percevoir la consommation d'alcool au travail comme un problème (78 % contre 68 %) (annexe 1, tableaux C et D). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à croire que boire un verre de vin pendant la pause du dîner est acceptable (32 % contre 21 %) (annexe 1, tableau B). Enfin, les jeunes de 18 à 35 ans sont plus nombreux que les personnes de 65 ans et plus à ressentir du jugement de la part de leurs amis s'ils ne consomment pas d'alcool pendant une soirée (18 % contre 5 %) (annexe 1, tableau B).

Normes perçues de la consommation d'alcool chez les personnes mineures

Le tableau 6 illustre que près de 6 répondants sur 10 s'expriment en désaccord ou fortement en désaccord avec la consommation d'alcool chez les personnes mineures et 7 répondants sur 10 sont défavorables à l'idée qu'elles puissent commander de l'alcool au restaurant lorsqu'accompagnées d'un parent.

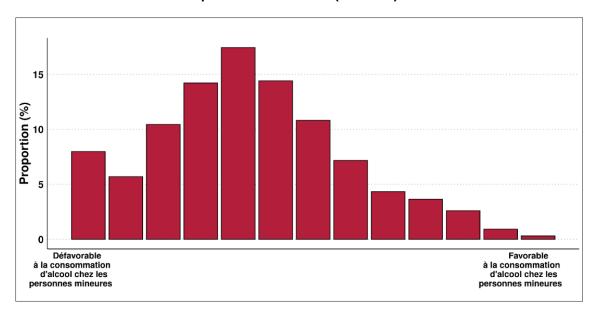
Tableau 6 Normes perçues de la consommation d'alcool chez les personnes mineures

Q		Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
40*	Quelle est votre position par rapport à la consommation d'alcool chez les adolescents?	1,0 %	11,9 %	29,9 %	37,3 %	20,0 %
66*	Au restaurant, un mineur devrait pouvoir commander de l'alcool lorsqu'il est accompagné d'un parent.	3,2 %	17,2 %	11,0 %	31,7 %	36,9 %

^{*} Ces questions font partie de l'échelle.

La figure 3 présente une échelle de mesure qui a été développée pour illustrer les normes perçues entourant la consommation d'alcool chez les personnes mineures. Cette échelle montre que, dans l'ensemble, les Québécois sont majoritairement défavorables à la consommation d'alcool chez les personnes mineures.

Figure 3 Distribution de l'échelle sur les normes perçues entourant la consommation d'alcool chez les personnes mineures (n = 1 617)



3.3 Opinions sur les politiques d'encadrement de la vente d'alcool

3.3.1 HEURES DE VENTE ET LIEUX DE CONSOMMATION

Le tableau 7 illustre que les Québécois sont majoritairement favorables au *statu quo* quant aux règlementations sur les heures de vente et les lieux de consommation. En effet, pour 65 % des répondants, les bars ne devraient fermer ni plus tôt ni plus tard et les heures autorisées pour la vente d'alcool devraient demeurer les mêmes selon 72 % des Québécois.

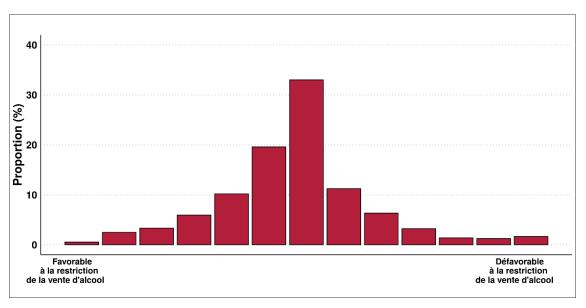
Tableau 7 Règlementation sur les heures de vente et les lieux de consommation

Q	Questions	Beaucoup plus tard	Un peu plus tard	Ni plus tôt ni plus tard	Un peu plus tôt	Beaucoup plus tôt
84*	À quelle heure les détaillants devraient-ils cesser de vendre des produits alcoolisés?	3,1 %	18,2 %	65,0 %	10,8 %	2,8 %
81*	À quelle heure les bars devraient-ils fermer?	6,6 %	7,9 %	72,4 %	10,8 %	2,3 %
		Beaucoup plus	Un peu plus	Ni plus ni moins	Un peu moins	Beaucoup moins
82*	À quel point la consommation d'alcool dans les lieux publics devrait être restreinte?	5,0 %	12,1 %	59,1 %	17,8 %	5,9 %

^{*} Ces questions font partie de l'échelle.

Une échelle constituée à partir des 3 questions du tableau 7 permet d'illustrer que les Québécois ne souhaitent pas de changement dans les mesures d'encadrement règlementaires des heures et des lieux de vente d'alcool (figure 4).

Figure 4 Distribution de l'échelle sur la règlementation concernant les heures de vente et les lieux de consommation d'alcool (n = 1 510)



3.3.2 AFFICHAGE D'INFORMATION ET PUBLICITÉ

Concernant l'affichage d'images-chocs de mises en garde sur les contenants de boissons alcoolisées (tableau 8), 43 % des répondants se disent en désaccord avec cette proposition, 34 % en accord et 23 % sont neutres. Notons que les consommateurs réguliers sont deux fois plus nombreux que les consommateurs occasionnels ou les abstinents à s'affirmer contre l'affichage d'images-chocs (40 % contre 20 %) (annexe 1, tableau H). Questionnés sur le bien-fondé pour le gouvernement d'interdire la publicité de l'alcool, 46 % des Québécois sont d'accord, 30 % sont en désaccord et 24 % adoptent une position neutre. En contrepartie, afficher de l'information concernant la consommation d'alcool modérée sur les boissons alcoolisées reçoit l'assentiment des deux tiers des Québécois (66 %).

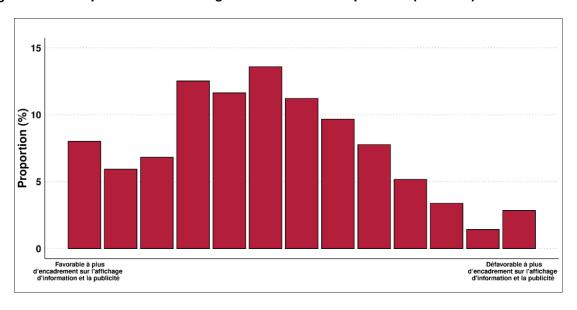
Tableau 8 Affichage d'information et publicité

Q	Questions	Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
86*	Comme pour les cigarettes, les boissons alcoolisées devraient afficher des images- chocs de mise en garde à la consommation.	11,1 %	22,8 %	22,6 %	26,1 %	17,3 %
88*	Les boissons alcoolisées devraient afficher de l'information sur la consommation modérée d'alcool.	18,9 %	47,2 %	21,8 %	7,5 %	4,6 %
87*	Le gouvernement devrait interdire les publicités sur les produits alcoolisés.	16,5 %	29,1 %	24,5 %	21,1 %	8,8 %

Ces questions font partie de l'échelle.

L'échelle construite à partir des questions du tableau 8 suggère une tendance en faveur d'un encadrement plus strict de la publicité et de l'affichage chez les Québécois (figure 5).

Figure 5 Opinions sur l'affichage d'information et la publicité (n = 1 689)



3.3.3 PRIX DE VENTE DES BOISSONS ALCOOLISÉES

Comme le démontre le tableau 9, les Québécois favorisent le *statu quo* en ce qui concerne les prix de vente des boissons alcoolisées. En effet, plus de la moitié des répondants (54 %) affirment que l'alcool devrait coûter ni plus cher ni moins cher.

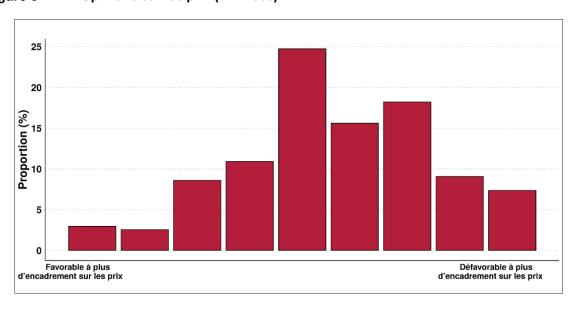
Quant à la deuxième question, près de la moitié (48 %) se disent en désaccord, contre le quart (25 %) en accord, avec l'énoncé proposant que le gouvernement devrait imposer un prix minimum pour la vente d'alcool. Notons que les consommateurs réguliers sont plus nombreux à être en désaccord (54 %) que les consommateurs occasionnels ou abstinents (38 %) avec l'imposition d'un prix minimum pour la vente d'alcool.

Tableau 9 Prix de vente de l'alcool

Q	Questions	Beaucoup plus	Un peu plus	Ni plus ni moins	Un peu moins	Beaucoup moins
90	Dans quelle mesure les boissons alcoolisées devraient-elles coûter plus cher ou moins cher?	4,6 %	11,7 %	54,3 %	20,3 %	9,1 %
		Fortement en accord	Plutôt en accord	Neutre	Plutôt en désaccord	Fortement en désaccord
	Le gouvernement devrait imposer un prix minimal pour					

L'échelle présentée dans la figure 6, constituée à partir des questions du tableau 9, montre la tendance des Québécois à s'afficher en désaccord avec un encadrement plus strict de l'alcool par le biais des prix de vente.

Figure 6 Opinions sur les prix (n = 1 686)



3.3.4 ALCOOL AU VOLANT

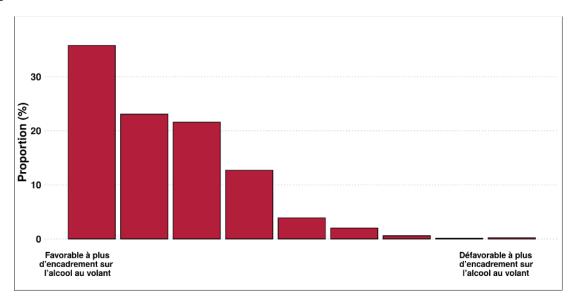
En ce qui concerne l'opinion publique sur l'alcool au volant, les deux questions présentées au tableau 10 permettent de constater que les Québécois sont fortement en désaccord avec la conduite sous l'influence de l'alcool. En effet, 87 % d'entre eux croient qu'il est inacceptable de prendre le volant après avoir consommé deux boissons alcoolisées dans l'heure précédant la conduite d'un véhicule. Par ailleurs, 70 % considèrent aussi que les sanctions liées à l'alcool au volant devraient être plus sévères.

Tableau 10 Mesure sur l'alcool au volant

Q	Questions	Très acceptable	Acceptable	Neutre	Pas vraiment acceptable	Pas du tout acceptable
39	Est-il acceptable de conduire après avoir consommé plus de deux boissons alcoolisées dans la dernière heure?	0,9 %	4,8 %	7,3 %	37,8 %	49,2 %
		Beaucoup plus	Un peu plus	Ni plus ni moins	Un peu moins	Beaucoup moins
83	À quel point les sanctions liées à l'alcool au volant devraient- elles être sévères?	43,4 %	26,8 %	27,3 %	2,0 %	0,5 %

L'échelle présentée à la figure 7 montre que les Québécois sont très majoritairement en faveur de plus d'encadrement sur l'alcool au volant.

Figure 7 Distribution de la mesure sur l'alcool au volant (n = 1 690)



4 Discussion

Ce rapport de recherche présente les croyances et les opinions de la population québécoise sur la consommation d'alcool ainsi que sur les mesures règlementaires encadrant la vente d'alcool au Québec.

Le sondage démontre que la majorité des buveurs consomment de l'alcool pour la détente que cela leur procure, pour faciliter la socialisation et parce qu'ils en apprécient le goût. Ce résultat va dans le même sens que la littérature scientifique qui illustre que la consommation d'alcool est souvent associée au plaisir, à la joie et à l'aspect délectable de l'alcool (Azar et collab., 2014; Grønkjær et collab., 2011 Härkönen et Mäkelä, 2010). D'ailleurs, comme le démontrent plusieurs études occidentales, les présents résultats indiquent que les motivations les plus fréquentes pour consommer de l'alcool sont liées à la socialisation, au goût plaisant de l'alcool et à la détente. (Bareham et collab., 2019; Immonen et collab., 2010; Mukamal et collab., 2008; Grønkjær et collab., 2011).

Les résultats démontrent aussi que, pour une faible majorité de Québécois (54 %), l'ébriété occasionnelle n'est pas un comportement acceptable. Il est possible que ce résultat révèle une tendance vers la modération et la non-consommation d'alcool, à tout le moins pour une partie des répondants. La littérature scientifique récente rapporte d'ailleurs que les attitudes négatives par rapport à la consommation d'alcool semblent augmenter dans certains pays occidentaux et que la non-consommation d'alcool devient de plus en plus fréquente, surtout chez les jeunes (Ingeborg et Scheffels, 2019; Ng Fat et collab. 2018; Livingston et Callinan, 2017; Scheffels et collab. 2020).

Par ailleurs, le sondage révèle que l'abstinence ou la non-consommation d'alcool est bien acceptée au Québec. Les Québécois, pourtant des buveurs en grande majorité, considèrent que les personnes qui ne prennent pas d'alcool lors d'une soirée ont autant de plaisir que les autres. C'est donc dire que les personnes abstinentes ne devraient pas craindre d'être jugées par les buveurs et devraient se sentir à l'aise de ne pas consommer d'alcool. Les professionnels de la santé, incluant les acteurs de santé publique, devraient saisir l'occasion de réitérer que la non-consommation d'alcool est culturellement admise et compatible avec la recherche du plaisir dans les relations sociales. Dans le même esprit, il serait également approprié d'accorder davantage de présence à la non-consommation dans les messages de prévention, voire de valoriser la sobriété des personnes qui font ce choix.

Le sondage s'est aussi intéressé à la consommation d'alcool au travail et chez les personnes mineures. Il en ressort que les trois quarts des Québécois désapprouvent la consommation d'alcool au travail et que la majorité est inconfortable avec la consommation d'alcool chez les personnes mineures. Concernant ce dernier aspect, rappelons que 53 % des jeunes du secondaire (de la 1^{re} à la 5^e année) ont rapporté avoir bu de l'alcool au cours des 12 derniers mois en 2016-2017 (Traoré et collab., 2018). Les réponses au sondage peuvent être interprétées comme un signe que les Québécois ne banalisent pas les risques associés à l'alcool en milieu de travail et chez les jeunes.

Concernant les recommandations entourant la consommation à faible risque, le sondage démontre que la majorité des Québécois considère les limites recommandées par les experts comme étant adéquates. Un peu plus du tiers des répondants trouvent cependant que ces recommandations correspondent à des niveaux de consommation élevés. Malgré cela, il demeure que plus du quart des personnes qui boivent de l'alcool dépassent au moins une des trois limites de consommation d'alcool à faible risque (Statistique Canada, 2017). Certaines études démontrent que le fait de connaître ou d'accepter les limites de consommation d'alcool à faible risque n'influence pas

nécessairement les comportements de consommation d'alcool (Bowden et collab., 2014; Moss et collab., 2009). Il en va possiblement de même pour les Québécois. Il serait donc pertinent de mieux comprendre l'ensemble des facteurs, et pas uniquement la connaissance des limites de consommation à faible risque, susceptibles d'influencer les habitudes de consommation d'alcool. À cet effet, les théories de prédiction des comportements dans le domaine de la santé peuvent être utiles (Godin, 2012). Il faudrait sans doute communiquer à la population le fait que la consommation d'alcool au-delà des niveaux de consommation à faible risque est associée à une augmentation de nombreuses maladies chroniques, même si les personnes ne boivent pas au point d'avoir les facultés affaiblies ou qu'elles ne développent pas de dépendance.

Un résultat étonnant du sondage est celui qui indique que 83 % des Québécois savent que l'alcool peut causer certains cancers. Certes, le sondage ne contenait qu'une seule question portant sur les risques de maladies chroniques associés à la consommation d'alcool, mais un pourcentage aussi élevé détonne avec ce qui est rapporté dans les enquêtes canadiennes. En effet, on rapporte que moins de 40 % des Canadiens connaissent le lien entre la consommation d'alcool et le cancer (Weerasinghe et collab., 2020; Vallance et collab., 2020; Hobin et collab., 2020). Cela dit, ce résultat demeure intéressant considérant qu'une connaissance du lien entre la consommation d'alcool et le cancer est associée à un plus grand appui aux politiques publiques à visée préventive (Hobin et collab., 2020).

Si plus de 8 Québécois sur 10 considèrent que l'alcool peut causer certains cancers, comment se fait-il qu'une proportion élevée de Québécois estime que boire de l'alcool avec modération est sans danger et peut même présenter des bénéfices pour la santé? Cette contradiction apparente peut vraisemblablement s'expliquer de la manière suivante. De nombreux Québécois ont probablement intégré l'idée que boire modérément a des effets bénéfiques sur la santé, particulièrement sur la santé du cœur, et que les problèmes de santé ne sont causés que par des niveaux de consommation conduisant à des épisodes fréquents d'état d'ébriété ou à l'alcoolisme, autrement dit à la dépendance à l'alcool. Les études épidémiologiques les plus récentes mettent en lumière que si certains problèmes cardio-vasculaires et le diabète peuvent tirer avantage d'une consommation modérée d'alcool, quand on considère l'ensemble des maladies, l'alcool ne présente pas de bénéfices pour la santé. Pour certains problèmes de santé, comme pour le cancer du sein, même la consommation d'une faible quantité d'alcool augmente le risque de développer une maladie (Bagnardi et collab. 2015; Butt et collab., 2011). Il serait donc pressant d'informer la population québécoise qu'une consommation modérée d'alcool ne signifie pas une consommation d'alcool sans risque. À tout le moins, un message clair à la population s'impose : on ne boit pas d'alcool pour améliorer sa santé.

Les réponses aux questions portant sur les politiques publiques démontrent que les Québécois sont généralement en accord avec les mesures déjà en place. Ainsi, les Québécois considèrent les heures permises pour vendre de l'alcool comme étant convenables. Ils sont également d'avis que les prix de vente demandés pour les boissons alcoolisées sont adéquats.

Les Québécois se montrent cependant majoritairement défavorables à l'instauration de prix minimums. Reste à voir si cette notion de prix minimums est bien comprise. Le prix minimum est un prix au-dessous duquel il est interdit de vendre de l'alcool, appliqué à toutes les boissons alcoolisées et basé sur leur teneur en alcool. Ainsi, l'instauration d'un prix minimum n'affectera pas tous les produits alcoolisés, mais seulement ceux à très bas prix. Il est plausible que les répondants au sondage ne fassent pas spontanément cette distinction, mais il s'agit d'une hypothèse qui reste à vérifier. Il serait néanmoins pertinent d'informer la population sur ce que représente réellement une politique de prix minimum et sur l'efficacité de cette mesure pour prévenir les problèmes associés à la consommation d'alcool.

Que les deux tiers des répondants soient favorables à l'apposition d'informations sur la consommation modérée d'alcool sur les contenants de boissons alcoolisées est un résultat favorable à l'instauration de nouvelles mesures préventives. Plusieurs études canadiennes récentes s'intéressent à l'affichage d'informations sur les contenants de boissons alcooliques. Ces étiquettes apposées sur les contenants fournissent, par exemple, de l'information sur les limites de consommation d'alcool à faible risque et sur les liens entre la consommation d'alcool et le cancer. Ces études indiquent que l'affichage d'information sur les contenants de boissons alcoolisées permet d'améliorer les connaissances sur les risques de la consommation d'alcool et favorisent l'appui aux mesures de prévention (Stockwell et collab., 2020; Hobin et collab., 2020; Weerasinghe et collab., 2020; Vallance et collab., 2020; Schoueri-Mychasiw et collab., 2020; Zhao et collab., 2020). En ce qui concerne la publicité, près de la moitié des répondants ont déclaré que le gouvernement ferait bien de l'interdire.

Le présent sondage présente des limites. La méthode d'échantillonnage utilisée peut comporter certains biais associés à l'utilisation d'un panel Web. Notons toutefois que la pondération de l'échantillon permet de corriger en grande partie ce biais. Le faible taux de réponse (19 %) au sondage constitue aussi une limite. De plus, l'utilisation d'un questionnaire autorapporté a pu générer certains biais, entre autres, de désirabilité sociale. Enfin, pour certaines des questions du sondage, la définition de la consommation d'alcool n'était pas précisée. Par exemple, il est possible que les résultats à la question demandant si l'alcool peut causer le cancer aient été différents si les répondants avaient eu davantage de précision sur la quantité d'alcool et la fréquence de consommation.

En somme, les résultats du sondage permettent de mieux comprendre les croyances et les opinions de la population québécoise sur divers aspects liés à la consommation d'alcool et sur les mesures règlementaires encadrant la vente d'alcool au Québec. Ces connaissances pourront permettre de mieux orienter les interventions de prévention des problèmes associés à la consommation d'alcool. La population québécoise devrait être consultée périodiquement, afin qu'il soit possible de suivre l'évolution de l'opinion publique sur la consommation d'alcool et sur les politiques publiques qui encadrent la vente d'alcool au Québec.

5 Références

- Azar, D., White, V., Bland, S., Livingston, M., Room, R., Chikritzhs, T. et collab. (2014). 'Something's brewing': the changing trends in alcohol coverage in Australian newspapers 2000–2011. *Alcohol and Alcoholism*, 49(3), 336-342. doi: 10.1093/alcalc/agt139
- Babbie, E. R. (2015). The basics of social research. Nelson Education.
- Bareham, B. K., Kaner, E., Spencer, L. P. et Hanratty, B. (2018). Drinking in later life: a systematic review and thematic synthesis of qualitative studies exploring older people's perceptions and experiences. *Age and ageing*. 48(1):134-146. https://doi.org/10.1093/ageing/afy069.
- Bagnardi, V., Rota, M., Botteri, E., Tramacere, I., Islami, F., Fedirko, V. et collab. (2015). Alcohol consumption and site-specific cancer risk: a comprehensive dose–response meta-analysis. *Br J Cancer*. 112(3):580-93. https://www.nature.com/articles/bjc2014579
- Bowden, J. A., Delfabbro, P., Room, R., Miller, C. L. et Wilson, C. (2014). Alcohol consumption and NHMRC guidelines: has the message got out, are people conforming and are they aware that alcohol causes cancer? *Australian and New Zealand journal of public health*, 38(1), 66-72. https://doi.org/10.1111/1753-6405.12159
- Butt, P., Beirness, B., Gliksman, F., Paradis, C. et Stockwell, T. (2011). L'alcool et la santé au Canada: résumé des données probantes et directives de consommation à faible risque. (ISBN: 978-1-926705-80-4). Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. <a href="https://www.ccsa.ca/fr/lalcool-et-la-sante-au-canada-resume-des-donnees-probantes-et-directives-de-consommation-faible#:~:text=R %C3 %A9sume %20les %20donn %C3 %A9es %20sur %20les, %C3 %A0 %20divers %20niveaux %20d'intoxication.
- Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances. (2018). *Directives de consommation d'alcool à faible risque du Canada*, Ottawa. https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2020-07/2012-Canada-Low-Risk-Alcohol-Drinking-Guidelines-Brochure-fr 0.pdf
- DeVellis, R. F. (2012). Validity. Scale development: Theory and applications. *Applied social research methods series*, 109-110.
- Godin, G. (2012). Les comportements dans le domaine de la santé Comprendre pour mieux intervenir. Les presses de l'Université de Montréal.
- Griswold, M. G, Fullman, N., Hawley, C., Arian, N., Zimsen S. R. M., Tymeson H.D. et collab. (2018). Alcohol use and burden for 195 countries and territories,1990–2016: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016. *The Lancet*. 392(10152):1015-35. doi:org/10.1016/S0140-6736(18)31310-2
- Grønkjær, M., Curtis, T., De Crespigny, C. et Delmar, C. (2011). Acceptance and expectance: Cultural norms for alcohol use in Denmark. *Int J Qual Stud Health Well-Being*. 6(4):8461. doi:10.3402/qhw.v6i4.8461
- Groupe de travail scientifique sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. Coûts et méfaits de l'usage de substances au Canada (2015-2017), préparé par l'Institut canadien de recherche sur l'usage de substances et le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2020. https://www.ccsa.ca/sites/default/files/2020-06/CSUCH-Canadian-Substance-Use-Costs-Harms-Report-2020-fr.pdf

- Härkönen, J. T. et Mäkelä, P. (2010) Changes in the norms guiding alcohol use in the Finnish general population over the past 40 years, *Addiction Research & Theory*. 18(4), 392-408. https://doi.org/10.3109/16066350903318570
- Hobin, E., Weerasinghe, A., Vallance, K., Hammond, D., McGavock, J., Greenfield, T. K. et collab. (2020). Testing Alcohol Labels as a Tool to Communicate Cancer Risk to Drinkers: A Real-World Quasi-Experimental Study. *J Stud Alcohol Drugs*. 81(2):249-61. doi.org/10.15288/jsad.2020.81.249
- Immonen, S., Valvanne, J. et Pitkälä, K. H. (2011). Older adults' own reasoning for their alcohol consumption. *International journal of geriatric psychiatry*, 26(11), 1169-1176. doi:10.1002/gps.2657
- Ingeborg, L. et Scheffels, J. (2019). 15-year-old tobacco and alcohol abstainers in a drier generation: Characteristics and lifestyle factors in a Norwegian cross-sectional sample. *Scandinavian Journal of Public Health*. 47(4), 439-45.
- Krosnick, J. A. (1999). Survey research. Annual review of psychology, 50(1), 537-567.
- Leclair, V., Bergeron, C., April, N., Morin, R. et Lacourse, M. (2020). Les croyances associées à la consommation d'alcool : Une étude de la portée. *Drogue, santé, société*. 18(2). http://drogues-sante-societe.ca/wp-content/uploads/2020/12/DSS-Vol18no2-Leclair_secur.pdf
- Livingston, M. et Callinan, S. (2017). Changing attitudes to alcohol in Australia. *Journal of studies on alcohol and drugs*. 78(6), 844-852.
- Mukamal, K. J., Phillips, R. S. et Mittleman, M.A. (2008). Beliefs, motivations, and opinions about moderate drinking: a cross-sectional survey. *Fam Med.* 40(3):188-95.
- Moss, A. C., Dyer, K. R. et Albery, I. P. (2009). Knowledge of drinking guidelines does not equal sensible drinking. *The Lancet*, 374(9697), 1242. doi.org/10.1016/S0140-6736(09)61788-8
- Ng Fat, L., Shelton N. et Cable, N. (2018). Investigating the growing trend of non-drinking among young people; analysis of repeated cross-sectional surveys in England 2005-2015. BMC Public Health. 18(1), https://doi.org/10.1186/s12889-018-5995-3
- Scheffels, J., Buvik, K., Tokle, R. et Rossow, I. (2020). Normalisation of non-drinking? 15–16-year-olds' accounts of refraining from alcohol. *Drug and alcohol review*. 39(6). 729-736. doi.org/10.1111/dar.13084
- Schoueri-Mychasiw, N., Weerasinghe, A., Vallance, K., Stockwell, T., Zhao, J., Hammond, D., McGavock, J., Greenfield, T. K., Paradis, C. et Hobin, E. (2020). Examining the Impact of Alcohol Labels on Awareness and Knowledge of National Drinking Guidelines: A Real-World Study in Yukon, Canada. Journal of Studies on Alcohol and Drugs. (81)2. 262-72. doi.org/10.15288/jsad.2020.81.262.
- Statistique Canada (2020). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). Composante annuelle. Guide de l'utilisateur Fichiers de microdonnées à grande diffusion de 2017-2018. Gouvernement du Canada. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3226
- Statistique Canada. (2017). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) Composante annuelle. Guide de l'utilisateur Fichiers de microdonnées à grande diffusion de 2015-2016. Gouvernement du Canada.

 https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&ld=329241&dis=1

- Statistique Canada. (2013). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) Consommation abusive d'alcool, 2013. Gouvernement du Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/82-625-x/2014001/article/14019-fra.htm
- Traoré, I., Street, M.C., Camirand, H., Julien, D., Joubert, K., Berthelot, M. (2018). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Résultats de la deuxième édition. La santé physique et les habitudes de vie des jeunes, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, Tome 3, 306 p. https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-des-jeunes-du-secondaire-2016-2017
- Vallance, K., Stockwell, T., Zhao, J., Shokar, S., Schoueri-Mychasiw, N., Hammond, D. et collab. (2020). Baseline assessment of alcohol-related knowledge of and support for alcohol warning labels among alcohol consumers in northern Canada and associations with key sociodemographic characteristics. *Journal of studies on alcohol and drugs*. 81(2), 238-248. https://www.jsad.com/doi/full/10.15288/jsad.2020.81.238.
- Weerasinghe, A., Schoueri-Mychasiw, N., Vallance, K., Stockwell, T., Hammond, D., McGavock, J. et collab. (2020). Improving Knowledge that Alcohol Can Cause Cancer is Associated with Consumer Support for Alcohol Policies: Findings from a Real-World Alcohol Labelling Study. International Journal of Environmental Research and Public Health, 17(2), 398. https://doi.org/10.3390/ijerph17020398
- World Health Organization. (2018). *Global status report on alcohol and health 2018*. (Licence: CC BYNC-SA 3.0 IGO). https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274603/9789241565639-eng.pdf?ua=1
- World Health Organization. (2017). 'Best buys' and other recommended interventions for the prevention and control of noncommunicable diseases: updated (2017) appendix 3 of the global action plan for the prevention and control of noncommunicable diseases 2013-2020. https://www.who.int/ncds/management/WHO_Appendix_BestBuys.pdf
- Zhao, J., Stockwell, T., Vallance, K et Hobin, E. (2020). The Effects of Alcohol Warning Labels on Population Alcohol Consumption: An Interrupted Time Series Analysis of Alcohol Sales in Yukon, Canada. *Journal of Studies on Alcohol and Drugs, 81*(2), 225-37. doi.org/10.15288/jsad.2020.81.225.

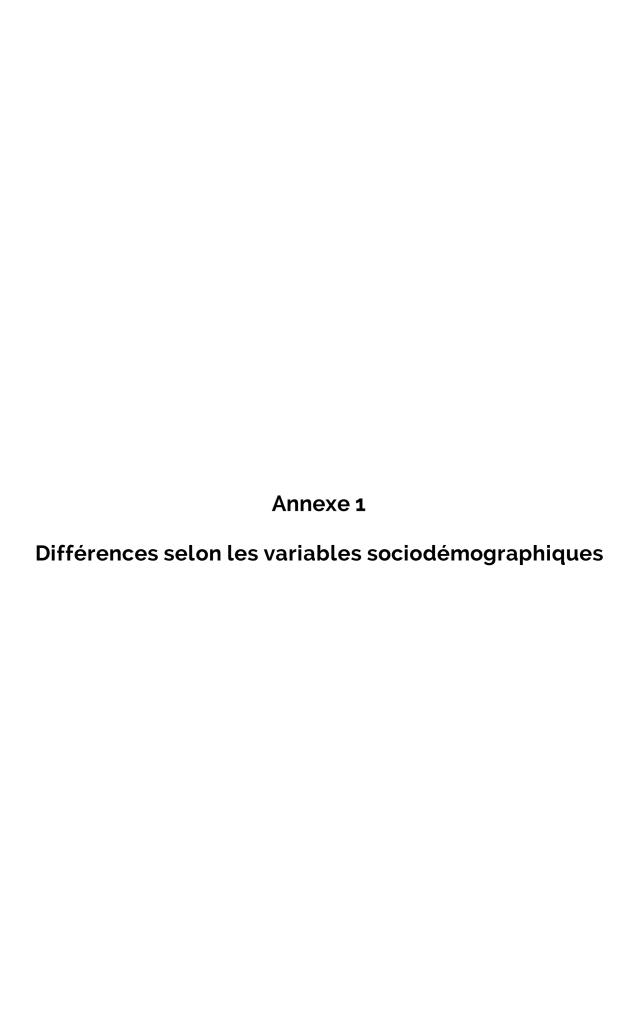


Tableau A Connaissances et perceptions personnelles selon certaines variables sociodémographiques

Q	Question	Groupes	Moyennes	Plus dangereux (1)	Aussi dangereux (0,5)	Moins dangereux (0)	Chi-deux	Valeur-p
					Âge			
		Jeunes Québécois 18-35 ans	0,60	33,5 %	52,8 %	13,7 %	40.550	. 0.001
52	Il est plus dangereux de consommer de l'alcool	Aînés Québécois 65 ans+	0,49	12,5 %	73,0 %	14,5 %	48 553	< 0,001
52	que du cannabis.				Province			
		Québec	0,53	20,7 %	64,9 %	14,5 %	295.05	< 0.001
		Autres provinces	0,67	43,6 %	46,2 %	10,2 %	285,95	< 0,001

Tableau B Normes perçues selon certaines variables sociodémographiques

Q	Questions	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (1)	Plutôt en accord (0,75)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,25)	Fortement en désaccord (0)	Chi- deux	Valeur-p		
						Genre						
67	Il est acceptable de boire un verre de vin pendant la pause	Hommes Québécois	0,44	4,9 %	27,2 %	23,3 %	29,1 %	15,6 %	26 512	0,003		
	du dîner.	Femmes Québécoises	0,35	1,2 %	19,9 %	20,3 %	35,1 %	23,6 %				
		Âge										
43	Mes amis me jugeront négativement si je ne consomme pas d'alcool lors d'une soirée.	Jeunes Québécois 18-35 ans	0,28	2,8 %	15,5 %	11,3 %	32,0 %	38,3 %	40 659	< 0,001		
		Aînés Québécois 65 ans+	0,16	0,6 %	4,4 %	9,4 %	30,8 %	54,7 %				
					Р	rovince						
45	Je considère que la consommation d'alcool au sein de la société est problématique.	Québec	0,53	9,5 %	33,9 %	23,5 %	24,9 %	8,3 %	254.54	. 0 001		
		Autres provinces	0,67	23,2 %	43,4 %	17,0 %	12,6 %	3,9 %	354,54	< 0,001		

Tableau C Normes perçues selon la scolarité

Q	Question	Groupes	Moyennes	0-20 (0)	21-40 (0,25)	41-60 (0,5)	61-80 (0,75)	81-100 (1)	Chi- deux	Valeur-p
					Scol	arité				
47	Sur une échelle de 0 à 100, comment percevez-vous les gens qui ne boivent pas?	Québécois diplômé du secondaire ou moins	0,80	3,7 %	3,7 %	15,5 %	25,1 %	51,9 %	24 887	0,006
	(négatif à positif)	Québécois diplômé universitaire	0,78	2,2 %	5,7 %	19,2 %	26,0 %	46,8 %		

Tableau D Normes perçues selon la scolarité

Q	Question	Groupes	Moyennes	0-1 (0)	2-3 (0,25)	4-5-6 (0,5)	7-8 (0,75)	9-10 (1)	Chi- deux	Valeur-p
					Scol	larité				
38	Sur une échelle de 1 à 10, quelle est votre opinion par rapport à la consommation	Québécois diplômé du secondaire ou moins	0,79	7,3 %	5,4 %	9,6 %	19,3 %	58,4 %	30 275	0,001
	d'alcool au travail? (positif à négatif)	Québécois diplômé universitaire	0,72	7,4 %	9,8 %	14,8 %	18,8 %	49,2 %		

Tableau E Connaissances et perceptions personnelles selon la scolarité

Q	Question	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (1)	Plutôt en accord (0,75)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,25)	Fortement en désaccord (0)	Chi- deux	Valeur-p				
			Scolarité											
62	est alcoolique est plus enclin à développer des problèmes d'alcool.	Québécois diplômé du secondaire ou moins	0,66	17,9 %	49,8 %	16,1 %	9,3 %	6,8 %	16 873	0,002				
		Québécois diplômé universitaire	0,68	16,4 %	54,2 %	16,6 %	10,7 %	2,1 %						

Tableau F Perceptions personnelles de la consommation modérée de l'alcool selon la scolarité

Q	Question	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (0)	Plutôt en accord (0,25)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,75)	Fortement en désaccord (1)	Test-t	Valeur-p
					;	Scolarité				
68	Boire un verre de vin par jour est bon pour la santé.	Québécois diplômé du secondaire ou moins	0,49	3,6 %	32,1 %	37,1 %	17,89 %	9,3 %	-1,660 9	0,017
		Québécois diplômé universitaire	0,53	4,1 %	23,8 %	36,6 %	25,6 %	9,9 %	·	

Tableau G Attentes vis-à-vis de la consommation selon certaines variables sociodémographiques

Q	Questions	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (1)	Plutôt en accord (0,75)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,25)	Fortement en désaccord (0)	Test-t	Valeur-p
					Sco	olarité				
69	Les personnes qui ne boivent pas d'alcool ont moins de plaisir dans les soirées où de l'alcool	Québécois diplômé du secondaire ou moins	0,32	2,5 %	16,4 %	18,6 %	31,4 %	31,1 %	2,1039	0,036
	est servi.	Québécois diplômé universitaire	0,28	2,3 %	14,7 %	14,7 %	28,7 %	39,6 %	,	,

Tableau H Étiquetage de mise en garde et publicité selon le type de buveurs

Q	Question	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (0)	Plutôt en accord (0,25)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,75)	Fortement en désaccord (1)	Test-t	Valeur-p
					Type de	buveurs				
86	Comme pour les cigarettes, les boissons alcoolisées devraient afficher des images-	Consommateurs occasionnels ou abstinents québécois	0,35	27,4 %	33,7 %	21,6 %	12,6 %	7,7 %	8,481 4	< 0,001
	chocs de mise en garde à la consommation.	Consommateurs réguliers québécois	0,52	10,4 %	27,8 %	18,6 %	23,3 %	16,9 %		

Tableau I Prix de l'alcool selon le type de buveurs

Q	Question	Groupes	Moyennes	Beaucoup plus (1)	Un peu plus (0,75)	Ni plus ni moins (0,5)	Un peu moins (0,25)	Beaucoup moins (0)	Chi- deux	Valeur-p
					Type d	e buveurs				
90	Dans quelle mesure les boissons alcoolisées devraient-elles coûter	Consommateurs occasionnels ou abstinents québécois	0,52	6,7 %	19,3 %	56,5 %	12,3 %	5,3 %	369,6	< 0,001
	plus cher ou moins cher?	Consommateurs réguliers québécois	0,41	1,2 %	7,5 %	55,5 %	25,0 %	10,8 %	·	

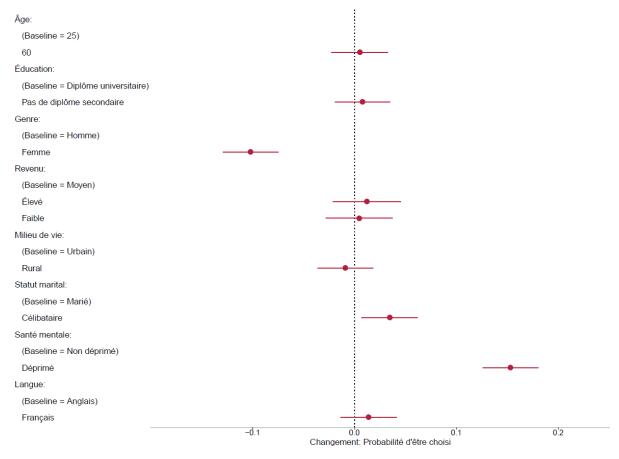
Tableau J Prix de l'alcool selon le type de buveurs

Q	Question	Groupes	Moyennes	Fortement en accord (1)	Plutôt en accord (0,75)	Neutre (0,5)	Plutôt en désaccord (0,25)	Fortement en désaccord (0)	Chi- deux	Valeur-p
91	Le gouvernement devrait imposer un prix minimal pour la vente de tous les	Consommateurs occasionnels ou abstinents québécois	0,46	8,1 %	24,6 %	29,8 %	16,5 %	21,1 %	139,5	< 0,001***
	types d'alcool.	Consommateurs réguliers québécois	0,35	3,6 %	16,4 %	26,3 %	22,4 %	31,3 %	,	

Annexe 2

Expérience visant à évaluer l'opinion des répondants sur les caractéristiques des personnes les plus susceptibles d'avoir une consommation abusive d'alcool

Attributs influençant la perception d'un profil d'un individu ayant une consommation excessive d'alcool (n = 1 204)



Note : Les barres autour de l'estimation présentent un intervalle de confiance à 95 %.

toxicologie santé au travail les politiques publiques développement des personnes et des communautés promotion, prévention et protection de la santé services de laboratoi www.inspq.qc.ca